



### LIEU DE LA FORMATION

POLE SANTE SOCIAL  
LYCÉE ALFRED KASTLER  
AVENUE DE L UNIVERSITÉ  
33402 TALENCE CEDEX  
05 56 04 65 30  
OU  
IN SITU

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du secteur  
sanitaire et social (encadrement,  
soignants, agents) en  
Établissements de soins, EHPAD,  
CCAS, Crèches, haltes garderies,  
Ecoles (collectifs des ATSEM),  
Association d'aides à domicile et  
de services à la personne  
(Prestataire et Mandataire)

### PRÉ-REQUIS

Titulaire de la certification PRAP  
Remarque: le Maintien et  
Actualisation des Compétences  
(MAC) est obligatoire au  
maximum tous les 2 ans

### DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

### DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

programmation à la demande

### MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des  
compétences

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maintenir ses compétences à se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise et à mener un travail pragmatique de prévention au sein d'une structure ayant pour objectif de réduire les risques liés à l'activité physique (notamment les TMS liés aux opérations manuelles)
- Permettre aux participants de réactualiser ou de renforcer leurs compétences en matière de connaissance et d'analyse des risques physiques dans leur environnement professionnel
- Poursuivre une démarche de prévention en s'appuyant sur les participants en tant qu'acteurs (travail concret sur des pistes d'amélioration).

## CONTENU DE LA FORMATION

Echange de pratiques autour des analyses et propositions de pistes d'amélioration mises en place dans l'entreprise des participants  
Actualisation des méthodes d'analyse des situations de travail  
Analyse sur le terrain d'une situation de travail réelle  
Actualisation et échanges autour des situations pratiques de travail des participants  
Situations pratiques de mobilisation, prise en compte du potentiel du/de la patient (e) ou résident (e) dans le respect des principes organisateurs de l'action motrice pour une plus grande efficacité

## CONDITIONS DE FORMATION

Groupe de 10 stagiaires maximum par session

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

**Cette formation permet de valider les certifications suivantes :**

- Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP - sanitaire et social (certification reconnue par l'INRS)

## PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur Moniteur PRAP habilité et certifié par l'INRS

### Le plus de cette formation:

une formation qui relance la dynamique d'action concernant la réduction des risques physiques grâce aux acteurs PRAP2S formés et présents dans l'entreprise.

## VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Aurélien PINAQUY  
Assistante de formation  
aurelie.pinaquy@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 56 04 65 32  
06 83 81 92 81

Hélène MIHIÈRE  
Conseillère en Formation  
continue  
helene.mihiere@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
06 71 70 71 08

Marilyn LOUPIEN  
Conseillère en Formation  
Continue  
marilyn.loupien@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
06 32 64 14 85